

DIRECTIVE RELATIVE À L'ÉVALUATION DU FRANÇAIS EN LIEN AVEC L'EXIGENCE MINIMALE CONCERNANT LA RÉUSSITE DU TEST DE FRANÇAIS

« CANDIDATURES EXTERNES »

Objet

Conformément à sa Politique linguistique, l'Université du Québec en Outaouais (l'UQO) accorde une attention particulière à la qualité du français utilisé par l'ensemble des membres de son personnel.

En ce sens, un seuil minimum de réussite au Test du Service d'évaluation linguistique (test SEL) est établi pour chaque fonction ou corps d'emploi, et ce seuil est considéré comme une exigence minimale à respecter pour voir sa candidature considérée pour un poste, un emploi provisoire ou contractuel.

Le présent document expose les modalités relatives à l'évaluation du français en lien avec l'exigence minimale concernant la réussite du test de français lors du dépôt d'une candidature à un poste, à un emploi provisoire ou contractuel, pour les catégories de personnel de soutien et des groupes professionnel et administratif.

La dictée trouée (outil de présélection)

Pendant le processus de sélection, la personne candidate sera soumise à une épreuve d'une durée de 30 minutes qui consiste à écrire correctement les mots qui lui seront dictés. Tout en étant un test faisant partie du processus de sélection, la dictée trouée se veut un outil diagnostic qui permet d'obtenir une évaluation du niveau de français de la personne candidate au moment du processus de sélection et conséquemment, de ses capacités à réussir le test SEL en respect du seuil minimal exigé pour la fonction ou le corps d'emploi visé.

Le test du Service d'évaluation linguistique (test SEL) de la Télé-Université (Téluq)

Le test SEL, en fonction de la version exigée, permet d'évaluer la qualité de l'expression écrite sur le plan du code linguistique et la performance à l'écrit de la personne candidate. La qualité de l'expression écrite sur le plan du code linguistique s'entend de tous les éléments du code linguistique selon Grevisse, c'est-à-dire l'orthographe grammaticale, l'orthographe d'usage, la syntaxe, le vocabulaire et la ponctuation. La performance à l'écrit est en lien notamment avec la

clarté et la cohérence du message, la structuration du texte, la pertinence et la force de l'argumentation, la pertinence des marqueurs de relation, le style, le niveau de langue et le ton.

Les critères de réussite au test SEL

Pour réussir le test SEL, la personne candidate doit obtenir au moins le résultat correspondant au seuil minimal de réussite (*Réf.* : Annexe 1) de la version du test SEL (*Réf.* : Annexe 2) exigé pour le poste, l'emploi provisoire ou contractuel convoité.

À titre d'exemple, pour une fonction de secrétaire de direction, la version C du test SEL est exigée et le seuil minimal de réussite à atteindre est établi à 70 % pour chacune des deux (2) parties. La personne candidate qui désire postuler à un poste de secrétaire de direction doit donc obtenir au moins 70 % pour chacune des deux (2) parties de la version C du test SEL.

Le Service des ressources humaines administre le test SEL, cependant la correction du test est la responsabilité de la TÉLUQ.

Les personnes visées

À défaut de présenter au Service des ressources humaines l'attestation de réussite du test SEL qui confirme l'atteinte minimale du seuil exigé par la fonction ou corps d'emploi convoité, toute personne qui postule à un emploi à l'UQO, doit se soumettre aux tests d'évaluation linguistique : dictée trouée (outil de présélection) et test SEL (exigence minimale à respecter).

La personne qui voit sa candidature retenue à l'issue du processus de sélection doit réussir le test SEL. La recommandation d'engagement ne peut pas être soumise à l'instance appropriée avant la réception de la preuve de réussite dudit test.

La préparation au test SEL

Il est de la responsabilité du candidat de se préparer adéquatement en vue de réussir le test SEL. Un manuel de préparation intitulé, *Comment se préparer au test SEL* est disponible au Service des ressources humaines et mis à la disposition de la personne candidate qui le désire contre un dépôt en argent liquide. Les personnes candidates peuvent également se préparer au test en consultant divers ouvrages sur la langue française. Pour de plus amples informations, consulter : www.teluq.quebec.ca.

Les frais reliés au test SEL

Pour la personne candidate référée par l'Université, les frais d'inscription au test SEL sont couverts par l'UQO.

La personne candidate n'ayant pas atteint le seuil minimal de réussite exigé à la suite de l'administration du test et qui désire reprendre le test devra assumer les coûts associés à la reprise du test SEL.

Les résultats

Les résultats sont confidentiels et sont directement transmis au Service des ressources humaines.

La direction du Service des ressources humaines

Le 15 mars 2012

ANNEXE 1 : Le seuil minimal de réussite établi pour chaque fonction et corps d'emploi

Fonctions ou corps d'emploi	Version du test SEL	Seuil minimal de réussite	Contenu
Commis; Magasinier; Téléphoniste; Autres fonctions qui ne nécessitent pas beaucoup de rédaction.	Version A	60 %	96 questions sur le code linguistique Durée : 60 minutes
Corps d'emploi du groupe professionnel.	Version B	60 %	Versions A & E (Rédaction d'un texte de 300 mots) Durée : 120 minutes
Agente ou agent de recherche (groupe professionnel); Agente ou agent d'information (groupe professionnel).	Version B	70 %	Versions A & E (Rédaction d'un texte de 300 mots) Durée : 120 minutes
Fonctions du groupe technique	Version C	60 %	Versions A & E (Rédaction d'un texte de 300 mots) Durée : 120 minutes
Commis senior; Préposée ou préposé; Responsable de la gestion des dossiers.	Version C	60 %	Versions A & E (Rédaction d'une lettre de 250 mots) Durée : 120 minutes
Secrétaire et secrétaire de direction; Agente ou agent d'administration; Assistante administrative; Préposée ou préposé aux affaires modulaires; Commis senior aux études de cycles supérieurs.	Version C	70 %	Versions A & E (Rédaction d'une lettre de 250 mots) Durée : 120 minutes

ANNEXE 2 : Les différentes versions du test SEL

Il existe quatre (4) différentes versions (A, B, C et E) du test SEL. La version du test SEL exigée pour chaque fonction ou corps d'emploi est en lien avec l'exigence minimale du niveau de français requis pour occuper le poste, l'emploi provisoire ou contractuel (*Réf.* : Annexe I) associé à la fonction ou corps d'emploi. La réussite des versions B et C exige la réussite d'une combinaison de deux (2) parties, soit une partie code linguistique (équivalente à la version A) et une deuxième partie qui consiste en la rédaction d'un texte de 300 mots ou de 250 mots et ce, selon la scolarité exigée pour la fonction ou corps d'emploi.

- **La version A**

La version A permet d'évaluer la qualité de l'expression écrite sur le plan du code linguistique, notamment l'orthographe grammaticale, l'orthographe d'usage, le lexique, la syntaxe, le vocabulaire et la ponctuation. Ce test se compose de cinq (5) sous-tests pour un total de 96 questions et permet d'évaluer la compétence linguistique d'une personne candidate à un emploi pour lequel les fonctions nécessitent moins de rédaction.

La version A est intégrée aux versions B et C du test SEL et représente la première partie de ces versions.

La durée du test est de 60 minutes.

- **La version B**

La version B permet d'évaluer à la fois la compétence linguistique et la performance à l'écrit de la personne candidate à un emploi qui exige un Diplôme universitaire terminal de premier cycle (Baccalauréat). Elle comporte deux (2) parties : une première équivalente au test SEL (version A) et une deuxième qui consiste en la rédaction d'un texte de 300 mots (partie équivalente à la version E).

La durée totale du test, pour les deux (2) parties, est de 120 minutes.

- **La version C**

La version C permet d'évaluer à la fois la compétence linguistique et la performance à l'écrit de la personne candidate à un emploi qui exige un Diplôme d'études collégiales techniques (DEC), un Diplôme d'études professionnelles (DEP) ou bien, un Diplôme d'études secondaires (DES).

Elle comporte deux (2) parties : une première partie équivalente au test de français écrit SEL (version A) et une deuxième partie qui consiste en la rédaction d'un texte de 300 mots (partie équivalente à la version E) pour les emplois qui exigent un DEC ou d'une lettre de 250 mots (partie équivalente à la version E) pour les emplois qui exigent un DEP ou un DES.

La durée totale du test, pour les deux (2) parties, est de 120 minutes.

- **La version E**

Elle permet d'évaluer la performance à l'écrit de la personne candidate. Elle consiste en la rédaction d'un texte :

- d'environ 300 mots ; pour les emplois qui exigent un diplôme universitaire terminal de premier cycle (Baccalauréat) ou un diplôme d'études collégiales techniques (DEC). En fonction de la scolarité exigée, un thème différent est sélectionné et une grille de correction différente est appliquée.

ou

- d'une lettre d'environ 250 mots ; pour les emplois qui exigent un Diplôme d'études professionnelles (DEP) ou bien, un Diplôme d'études secondaires (DES).

La version E est intégrée aux versions B et C du test SEL et représente la deuxième partie de ces versions.

La durée du test est de 60 minutes.